



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01301

Numéro SIREN : 395 401 581

Nom ou dénomination : 2J IMPRESSION

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2017 sous le numéro de dépôt 17613

2J IMPRESSION

Société par Actions Simplifiée au capital de 135.000 euros
Siège social : Impasse Rudolf Diesel – 33700 MERIGNAC
395 401 581 RCS BORDEAUX

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2016

1 EXEMPLAIRE

A signer en première page du bilan par :

- Monsieur Najib BAHOUS

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

29 AOUT 2017

sous le N° 17613

Najib BAHOUS
Le 29/9/17

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J IMPRESSION Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12
 Adresse de l'entreprise : IMPASSE RUDOLF DIESEL 33700 MERIGNAC Durée de l'exercice précédent * : 12
 Numéro SIRET * 39540158100032 Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2016	Exercice N-1 clos le, 31/12/2015	
		Etat 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB	AC			
		Frais d'établissement *	CX	CQ		
		Frais de développement *	AF	AG	16 670	1 125
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	977 709	977 709
		Fond commercial (1)	AJ	AK		
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
		Terrains	AP	AQ		
		Constructions	AR	AS	20 815	7
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	779 668	482 178
		Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
		Immobilisations en cours	AX	AY		
		Avances et acomptes	CS	CT		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU			
		Autres participations	BB	BE		
		Créances rattachées à des participations	BD	BF		
	Immobilisations financières (2)	Autres titres immobilisés	BH	BI	23 363	21 442
		Prêts	BJ	BK	2 301 535	1 550 238
Autres immobilisations financières *		BL	BM			
Total (II)		BN	BO		32 040	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BP	BQ		
		En cours de production de biens	BR	BS		
		En cours de production de services	BT	BU	1 399 593	337 566
		Produits intermédiaires et finis	BV	BW		
	Créances	Marchandises	BX	BY	2 415 516	95 391
		Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	CA	199 300	199 300
		Clients et comptes rattachés (3) *	CB	CC		
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CF	CG	90 661	90 661
		Disponibilités	CH	CI	40 354	40 354
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	4 145 424	432 958	
	Total (III)	CW				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN		47 779	47 779	
	Ecart de conversion actif (VI)	CO	1A	6 494 738	1 250 111	
Total général (I à VI)		CP		5 244 627	4 556 451	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Handwritten signature/initials

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS 2J IMPRESSION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :	DA	135 000		135 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 501		13 501
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	843 995		593 492
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	270 205		250 504
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	125 161		147 438
	TOTAL (I)	DL	1 387 882		1 139 934
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	76 705		109 187
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	76 705		109 187
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 763		2 906
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	232 900		225 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 582		8 262
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 806 820		1 344 213
	Dettes fiscales et sociales	DY	745 721		733 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	827 799		880 927
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	125 358		110 985
	TOTAL (IV)	EC	3 756 943		3 308 082
	Écarts de conversion passif * (V)	ED	23 117		1 248
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 244 627		4 556 451
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 763		2 906	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 648 934	FB	911 369	FC	2 558 323	2 550 542	
	Production vendue { biens * services *	FD	90 190	FE		FF	90 190	33 453	
		FG	5 741 035	FH	1 300 357	FI	7 041 392	6 713 679	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 478 159	FK	2 211 746	FL	9 689 905	9 297 674	
	Production stockée *				FM	-32 040	32 040		
	Production immobilisée *				FN	117 095	80 412		
	Subventions d'exploitation				FO	6 395	5 935		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	293 366	323 886		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 668	6 911		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 076 389	9 756 858
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 417 219	3 996 492	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	10 782	-83 847	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 640	2 875	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (8 bis) *					FW	2 450 621	2 570 980	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	82 878	100 183	
	Salaires et traitements *					FY	1 592 473	1 601 875	
	Charges sociales (10)					FZ	675 129	687 312	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	192 614	147 609
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	296 458	249 458
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	9 700	46 295	
	Autres charges (12)					GE	652	1 086	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 743 163	9 320 319	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	333 226	436 539	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		22	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	37 892	15 680	
	Différences positives de change					GN	19 890	82 153	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	57 782	97 855	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	47 779	37 892	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	24 397	25 510	
	Différences négatives de change					GS	20 392	34 544	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	92 568	97 947	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-34 787	-92	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	298 439	436 448	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J IMPRESSION

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	40 695		31 294	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			496	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	22 277			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	62 972		31 790	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 481		20 191	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			1 347	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			147 438	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VII)	HH	7 481		168 977	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)		HI	55 491		-137 186	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK	83 725		48 758	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)		HL	10 197 142		9 886 504	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 926 938		9 636 000	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	270 205		250 504	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	18 398		62 852
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 839		36 696	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	AA					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6					
	obligatoires	A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités			3 454			
divers ch exceptionnelles			4 027			
Rep prov amort dérog				22 277		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
Divers pdts & ch exceptionnelles				40 695		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs (CRC 2002-10 ET 2004-06), la méthode retenue est la méthode prospective. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice 2005/2006. Le passé n'a pas été remis en cause.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables: la société n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de simplification énoncées dans le décret du 30 décembre 2005, la société a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

Le fond de commerce est constitué de la manière suivante :

- Fond de commerce de la société SPS apporté dans le cadre de la fusion avec cette société pour une valeur de 692 709 € représentant la clientèle, l'achalandage, le nom commercial « system printing services » et le droit de se dire successeur de la société SPS notamment dans les contrats de prestations avec les clients
- Fond de commerce acquis auprès de la société Nipson représentant l'activité de service de maintenance et vente d'équipement d'impression en France de Nipson pour un montant de 285 000 €. Aucune dépréciation, ni amortissement du fond commercial n'a été réalisée au motif d'une durée d'utilisation non limitée de ce dernier.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui sont en général :

- installations techniques matériel et outillage : linéaire ou dégressif entre 1 à 5 ans
- mobilier : linéaire entre 5 et 7 ans
- matériel de transport : linéaire ou dégressif entre 1 et 5 ans
- agencements : linéaire entre 7 et 20 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre de contrats de prestations de service est comptabilisé en immobilisation. Il est amorti selon 2 critères :

- le prix d'acquisition diminué de la valeur résiduelle attendue,
- la durée du contrat correspondant.

Ainsi les immobilisations incluent des matériels d'impression inscrits à l'actif pour une valeur de 775 k€ HT. Compte tenu de la valeur vénale de ces matériels, la base d'amortissement retenue a été de 665 k€ HT. Les amortissements ont été calculés sur une durée comprise entre 4 et 10 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.



2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks de pièces détachées et de consommables sont évalués selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré. Lorsqu'une référence correspond à un élément récupéré par la société (via le démontage d'une machine ou via la récupération d'un contrat de maintenance par exemple), celle-ci est valorisée sur la base du dernier prix unitaire moyen pondéré connu par la société.

Le stock de pièces détachées correspond au stock nécessaire à l'activité de maintenance de 2J impression. A ce titre, il comprend des références tournant peu. A compter de l'exercice 2015, les pièces de rechange font désormais l'objet d'une dépréciation estimée sur la base des dernières sorties constatées. La méthode retenue est la suivante :

- absence de consommations depuis plus d'une année : dépréciation à hauteur de 20 %,
- absence de consommations depuis plus de 2 ans : dépréciation à hauteur de 40 %,
- absence de consommations depuis plus de 3 ans : dépréciation à hauteur de 90 %.

Le stock de machines est évalué au prix d'achat facturé.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au cours de l'exercice 2011, une vente de machine au Ministère du Budget a fait l'objet d'une annulation.

Le Ministère a versé des acomptes à hauteur de 1 279 132 €. Cette somme figure au crédit du poste client. Un accord de remboursement a été trouvé. Cet accord valide le remboursement des acomptes sur une durée de 60 mois. La société a procédé au premier versement mi-janvier 2012.

Par application du principe de prudence, il a été comptabilisé des intérêts de retard au taux en vigueur de 0.71% sur 5 ans, soit un montant total de 23 217 €.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

Aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière n'a été comptabilisée. L'engagement de retraite d'un montant de 129 292 € est calculée selon les dispositions de la Convention Collective. Les calculs sont réalisés par salarié en prenant compte la quotité des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice, en fonction de leur ancienneté à cette date et à la probabilité d'être présent dans l'entreprise au moment du départ volontaire à la retraite.

Les critères retenus sont des suivants:

- évolution des salaires : 2 %
- taux d'actualisation : 2,5 % contre 3 % en 2015
- âge de départ : 65 ans
- turnover : une grille de probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite a été définie et appliquée

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	994 304	1 200		995 504
Immobilisations corporelles	1 159 032	123 636		1 282 668
Immobilisations financières	21 442	7 050	5 129	23 363
TOTAL	2 174 778	131 886	5 129	2 301 535

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 508	6 162		16 670
Immobilisations corporelles	614 032	186 451		800 483
TOTAL	624 540	192 614		817 153

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 678 533 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 363		23 363
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	2 415 516	2 415 516	
Autres	199 300	199 300	
Groupe			
Charges constatées d'avance	40 354	40 354	
TOTAL	2 678 533	2 655 170	23 363
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	2 160
- Frs avoirs à recevoir	7 597
- Ecart de conversion actif	47 779
- Charges constatées d'avance	40 354
TOTAL	97 890

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 5 000 actions, d'une valeur de 27 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2015 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		741 992
Résultat de l'exercice précédent (2015)	250 504	
- distribution dividendes		
Montant à affecter aux capitaux propres	250 504	
- réserve légale		
- autres réserves		250 504
- report à nouveau		
Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat		992 496
- résultat de l'exercice		270 205
Montant des capitaux propres au 31/12/2016 après résultat		1 262 701

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 3 756 943 €. Il comprend à hauteur de 239 663 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus 239 663
- à plus d'un an et cinq ans au plus
- à plus de cinq ans

Toutes les autres dettes d'un montant de 3 517 280 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2016
Provisions réglementées	147 438		22 277	125 161
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux	30 000	9 700	25 774	13 926
- litiges sociaux	41 295		26 295	15 000
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque de change	37 892	47 779	37 892	47 779
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	3 037	95 391	3 037	95 391
- sur stocks	344 921	201 066	208 421	337 566
TOTAL	604 583	353 937	323 696	634 824

- Amortissement dérogatoire : En raison de la dépréciation accélérée de certaines têtes d'impression (ancienne génération), il a été constituée un amortissement dérogatoire à hauteur de la valeur nette comptable de ces têtes au 31/12/2015 soit 147 438 €.

3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	1 558
- Fournisseurs factures non parvenues	54 902
- Clients avoirs à établir	25 871
- Personnel charges à payer	195 995
- Organismes sociaux charges à payer	127 166
- Autres dettes	2 050
- État charges à payer	33 501

TOTAL 441 042

3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 125 358 €. Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	5 000	27
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	27

3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

répartition par secteur d'activité	
non communiqué par souci de discrétion	9 689 905
répartition par secteur géographique	
non communiqué par souci de discrétion	9 689 905

3.2.8 - Cession titres de participation

Néant.

3.2.9 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLÉMENTS DE L'ACTIF		
Créances clients et comptes rattachés	85 209	

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLÉMENTS DU PASSIF		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 987	
Comptes courants créditeurs	45 757	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières	1 031	

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2015	31/12/2016
- Cadres	14	14
- Employés	21	21
- Ouvriers		
TOTAL	35	35

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	298 439	83 725	214 714
Résultat exceptionnel	55 491		55 491

3.3.3 - Transfert de charges

Transfert de charges d'exploitation	6 630
Transfert de charges sociales	23 209
TOTAL	29 839

3.3.4 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Chargés	Montant Produits
Pénalités	3 454	
Divers charges et pdts exceptionnels	4 027	
Pdts / VNC cession éléments actifs immobilisés		
Divers charges et pdts exceptionnels s/ exercices antérieurs		40 695
Dot / Rep amort dérogatoire		22 277

3.3.5 - CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été provisionné et comptabilisé dans les comptes annuels pour un montant de 59 825 €.

Il a été enregistré en diminution des charges de personnel, comme l'autorise la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables de février 2013.

Le CICE représente, au titre de l'année civile 2016, un montant de 59 825 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, Il est affecté au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

3.4 - Engagements financiers et autres informations

3.4.1 - Engagement hors bilan

- Engagements donnés	
Créances escomptées non échues Factobail	753 089
TOTAL	753 089

3.4.2 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	13 283
Mission Conseil	

3.4.3 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des créances douteuses

2J IMPRESSION

Société par Actions Simplifiée au capital de 135.000 euros
Siège social : Impasse Rudolf Diesel – 33700 MERIGNAC
395 401 581 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition de la Présidente, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 270.205 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate en outre que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende éligible à la réfaction prévue au 3 de l'article 158, 2° du CGI	Dividende non éligible à la réfaction prévue au 3 de l'article 158, 2° du CGI
31 décembre 2015	/	/	/
31 décembre 2014	/	/	/
31 décembre 2013	489.250,00 €	22.660,00 €	466.590,00 €

Cette résolution est mise aux voix :

Votes pour : 5000 actions représentant : 100% voix.
Abstentions : - actions représentant : - voix.
Votes contre : - actions représentant : - voix.

En conséquence, cette résolution est adoptée


La Présidente

2J INTERNATIONAL

Représentée par Monsieur Najib BAHOUS

2J IMPRESSION

Société par Actions Simplifiée au capital de 135.000 euros
Siège social : Impasse Rudolf Diesel – 33700 MERIGNAC
395 401 581 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**DECISION D’AFFECTATION DU RESULTAT
DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

1 EXEMPLAIRE

A signer par M. Najib BAHOUS pour 2J INTERNATIONAL

ACTE AUDIT



48 avenue de la Libération – 33700 MERIGNAC
B.P. 80369 – 33894 MERIGNAC CEDEX- Tél : 05.56.34.32.01 - Fax : 05.56.34.32.18
Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
SIRET 815 143 268 00010 - APE 8820Z

Aux Associés de la
SAS 2J IMPRESSION

5, Impasse Rudolf Diesel
Parc de la Devèze
33700 MERIGNAC

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS 2J IMPRESSION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et Informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les méthodes utilisées pour l'évaluation des stocks et des créances clients telles que décrites dans les notes 2.2.3 et 2.2.4 de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, la comparaison avec les périodes précédentes et nous avons procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mérignac, le 10 juillet 2017

Le Commissaire aux comptes,
la société **ACTE AUDIT**



Ouri SAVY

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J IMPRESSION		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12					
Adresse de l'entreprise : IMPASSE RUDOLF DIESEL 33700 MERIGNAC		Durée de l'exercice précédent * : 12					
Numéro SIRET * 39540158100032		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Bat 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2018 Net 3	Exercice N-1 clos le, 31/12/2015 Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	17 795	AG	18 670	1 125	6 087
		AH	977 709	AJ		977 709	977 709
		AJ		AK			
		AL		AM			
	Immobilisations corporelles	AN		AO			
		AP		AQ			
		AR	20 822	AS	20 815	7	843
		AT	1 261 848	AU	779 668	482 178	544 157
AV			AW				
Immobilisations financières (2)	AX		AY				
	CS		CT				
	CU		CV				
	BB		BC				
	BD		BE				
	BF		BG				
	BH	23 363	BI		23 363	21 442	
	BJ	2 301 635	BK	817 153	1 484 382	1 550 238	
	BL		BM				
	BN		BO			32 040	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	BP		BQ			
		BR		BS			
		BT	1 399 693	BU	337 566	1 062 027	1 065 454
	Créances	BV		BW			
		BX	2 415 516	BY	95 391	2 320 124	1 381 347
		BZ	199 300	CA		199 300	270 058
	Divers	CB		CC			
		CD		CE			
		CF	90 661	CG		90 661	160 666
		CH	40 354	CI		40 354	58 766
Comptes de régularisation	CJ	4 145 424	CK	432 958	3 712 466	2 968 321	
	CW						
	CM						
	CN	47 779			47 779	37 892	
	CO	6 494 738	1A	1 250 111	5 244 627	4 556 451	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2J IMPRESSION

Néant

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)	DA	135 000		135 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 501		13 501
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	843 995		593 492
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	270 205		250 504
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	125 161		147 438
	TOTAL (I)	DL	1 387 862		1 139 934
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	76 705		109 187
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR	76 705		109 187	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 763		2 906
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	232 900		225 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 582		8 262
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 806 820		1 344 213
	Dettes fiscales et sociales	DY	745 721		733 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	827 799		880 927
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	125 358		110 985
TOTAL (IV)	EC	3 756 943		3 306 082	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED	23 117		1 248
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 244 627		4 556 451	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 763		2 906	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS 2J IMPRESSION Néant <input type="checkbox"/>									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 646 934	FB	911 389	FC	2 558 323	2 650 542	
	Production vendue { biens * services *	FD	90 190	FE		FF	90 190	33 453	
		FG	5 741 035	FH	1 300 357	FI	7 041 392	6 713 679	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 478 159	FK	2 211 748	FL	9 689 905	9 297 674	
	Production stockée *					FM	-32 040	32 040	
	Production immobilisée *					FN	117 095	90 412	
	Subventions d'exploitation					FO	6 395	5 935	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	293 366	323 886	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 668	6 911	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 076 389	9 756 858
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 417 219	3 996 492	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	10 782	-83 847	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 640	2 875	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 450 621	2 570 980	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	92 878	100 183	
	Salaires et traitements *					FY	1 592 473	1 601 875	
	Charges sociales (10)					FZ	675 129	687 312	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	192 614	147 609
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	296 458	249 458
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	9 700	46 295	
	Autres charges (12)					GE	652	1 086	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 743 163	9 320 319	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	333 226	436 539	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de factiel immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		22	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	37 892	15 680	
	Différences positives de change					GN	18 890	82 153	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	57 782	97 855	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	47 779	37 892	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 397	25 510	
	Différences négatives de change					GS	20 392	34 544	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	92 568	97 947	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-34 787	-92	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	298 439	436 448	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : SAS 2J IMPRESSION

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	40 695		31 294
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			496
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	22 277		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	62 972		31 790
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 481		20 191
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			1 347
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			147 438
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 481		168 977
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	55 491		-137 186
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	83 725		48 758
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 197 142		9 886 504
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 926 938		9 636 000
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	270 205		250 504
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	18 398		62 852
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	RC			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	29 839		36 696
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
Pénalités		Charges exceptionnelles	3 454	Produits exceptionnels	
Divers ch exceptionnelles			4 027		
Rep prov amort dérog				22 277	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
Divers pdts & ch exceptionnelles		Charges antérieures		Produits antérieurs	
				40 695	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs (CRC 2002-10 ET 2004-06), la méthode retenue est la méthode prospective. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice 2005/2006. Le passé n'a pas été remis en cause.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:

- immobilisations décomposables: la société n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de simplification énoncées dans le décret du 30 décembre 2005, la société a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le fond de commerce est constitué de la manière suivante :

- Fond de commerce de la société SPS apporté dans le cadre de la fusion avec cette société pour une valeur de 692 709 € représentant la clientèle, l'achalandage, le nom commercial « system printing services » et le droit de se dire successeur de la société SPS notamment dans les contrats de prestations avec les clients

- Fond de commerce acquis auprès de la société Nipson représentant l'activité de service de maintenance et vente d'équipement d'impression en France de Nipson pour un montant de 285 000 €. Aucune dépréciation, ni amortissement du fond commercial n'a été réalisée au motif d'une durée d'utilisation non limitée de ce dernier.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de divers critères de rentabilité et de perspectives de développement attendues.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui sont en général :

- installations techniques matériel et outillage : linéaire ou dégressif entre 1 à 5 ans
- mobilier : linéaire entre 5 et 7 ans
- matériel de transport : linéaire ou dégressif entre 1 et 5 ans
- agencements : linéaire entre 7 et 20 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre de contrats de prestations de service est comptabilisé en immobilisation. Il est amorti selon 2 critères :

- le prix d'acquisition diminué de la valeur résiduelle attendue,
- la durée du contrat correspondant.

Ainsi les immobilisations incluent des matériels d'impression inscrits à l'actif pour une valeur de 894 k€ HT. Compte tenu de la valeur vénale de ces matériels, la base d'amortissement retenue a été de 783 k€ HT. Les amortissements ont été calculés sur une durée comprise entre 4 et 10 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

COMMISSAIRE AUX COMPTES



2.2.4 - Stocks, en cours et produits finis

Les stocks de pièces détachées et de consommables sont évalués selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré. Lorsqu'une référence correspond à un élément récupéré par la société (via le démontage d'une machine ou via la récupération d'un contrat de maintenance par exemple), celle-ci est valorisée sur la base du dernier prix unitaire moyen pondéré connu par la société.

Le stock de pièces détachées correspond au stock nécessaire à l'activité de maintenance de 2J impression. A ce titre, il comprend des références tournant peu. A compter de l'exercice 2015, les pièces de rechange font désormais l'objet d'une dépréciation estimée sur la base des dernières sorties constatées. La méthode retenue est la suivante :

- absence de consommations depuis plus d'une année : dépréciation à hauteur de 20 %,
- absence de consommations depuis plus de 2 ans : dépréciation à hauteur de 40 %,
- absence de consommations depuis plus de 3 ans : dépréciation à hauteur de 90 %.

Le stock de machines est évalué au prix d'achat facturé.

2.2.5 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au cours de l'exercice 2011, une vente de machine au Ministère du Budget a fait l'objet d'une annulation.

Le Ministère a versé des acomptes à hauteur de 1 279 132 €. Cette somme figure au crédit du poste client. Un accord de remboursement a été trouvé. Cet accord valide le remboursement des acomptes sur une durée de 60 mois. La société a procédé au premier versement mi-janvier 2012. Au 31 décembre 2016, le solde restant dû est de 42 637 €.

Par application du principe de prudence, il a été comptabilisé des intérêts de retard au taux en vigueur de 0.71% sur 5 ans, soit un montant total de 23 217 €.

2.2.6 - Engagement en matière de retraite

Aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière n'a été comptabilisée. L'engagement de retraite d'un montant de 129 292 € est calculée selon les dispositions de la Convention Collective. Les calculs sont réalisés par salarié en prenant compte la quotité des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice, en fonction de leur ancienneté à cette date et à la probabilité d'être présent dans l'entreprise au moment du départ volontaire à la retraite.

Les critères retenus sont des suivants:

- évolution des salaires : 2 %
- taux d'actualisation : 2,5 % contre 3 % en 2015
- âge de départ : 65 ans
- turnover : une grille de probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite a été définie et appliquée

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Annexe aux comptes
annuels

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	994 304	1 200		995 504
Immobilisations corporelles	1 159 032	123 636		1 282 668
Immobilisations financières	21 442	7 050	5 129	23 363
TOTAL	2 174 778	131 886	5 129	2 301 535

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 508	6 162		16 670
Immobilisations corporelles	614 032	186 451		800 483
TOTAL	624 540	192 614		817 153

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 678 533 € et le classement par échéance s'établit comme suit:

COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 363		23 363
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	2 415 516	2 415 516	
Autres	199 300	199 300	
Groupe			
Charges constatées d'avance	40 354	40 354	
TOTAL	2 678 533	2 655 170	23 363
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	2 160
- Frs avoirs à recevoir	7 597
- Ecart de conversion actif	47 779
- Charges constatées d'avance	40 354
TOTAL	97 890

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 5 000 actions, d'une valeur de 27 €.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2015 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		741 992
Résultat de l'exercice précédent (2015)	250 504	
- distribution dividendes		
Montant à affecter aux capitaux propres	250 504	
- réserve légale		
- autres réserves		250 504
- report à nouveau		
Montant des capitaux propres au 31/12/2016 avant résultat		992 496
- résultat de l'exercice		270 205
Montant des capitaux propres au 31/12/2016 après résultat		1 262 701

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 3 756 943 €. Il comprend à hauteur de 239 663 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus 239 663
- à plus d'un an et cinq ans au plus
- à plus de cinq ans

Toutes les autres dettes d'un montant de 3 517 280 € ont une échéance inférieure à un an.

COMMISSAIRE AUX COMPTES




3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2015	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2016
Provisions réglementées	147 438		22 277	125 161
Provisions pour risques et charges				
- litiges commerciaux	30 000	9 700	25 774	13 926
- litiges sociaux	41 295		26 295	15 000
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque de change	37 892	47 779	37 892	47 779
Provisions pour dépréciation				
- sur créances clients	3 037	95 391	3 037	95 391
- sur stocks	344 921	201 066	208 421	337 566
TOTAL	604 583	353 937	323 696	634 824

- Amortissement dérogatoire : En raison de la dépréciation accélérée de certaines têtes d'impression (ancienne génération), il a été constitué un amortissement dérogatoire à hauteur de la valeur nette comptable de ces têtes au 31/12/2015 soit 147 438 €.

3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	1 558
- Fournisseurs factures non parvenues	54 902
- Clients avoirs à établir	25 871
- Personnel charges à payer	195 995
- Organismes sociaux charges à payer	127 166
- Autres dettes	2 050
- État charges à payer	33 501

TOTAL

441 042

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Cocerto
L'expertise constructive

3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 125 358 €. Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	5 000	27
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	27

3.2.7 - Ventilation du chiffre d'affaires

répartition par secteur d'activité	
non communiqué par souci de discrétion	9 689 905
répartition par secteur géographique	
non communiqué par souci de discrétion	9 689 905

3.2.8 - Cession titres de participation

Néant.

3.2.9 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

ÉLÉMENTS DE L'ACTIF	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés	85 209	

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Annexe aux comptes
annuels

ÉLEMENTS DU PASSIF	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 987	
Comptes courants créditeurs	45 757	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières	1 031	

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Ventilation de l'effectif moyen

Nature	31/12/2015	31/12/2016
- Cadres	14	14
- Employés	21	21
- Ouvriers		
TOTAL	35	35

3.3.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation	Montant avant impôt	Impôt	Montant net (avant participation)
Résultat courant	298 439	83 725	214 714
Résultat exceptionnel	55 491		55 491

3.3.3 - Transfert de charges

Transfert de charges d'exploitation	6 630
Transfert de charges sociales	23 209
TOTAL	29 839

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.3.4 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
Pénalités	3 454	
Divers charges et pdts exceptionnels	4 027	
Pdts / VNC cession éléments actifs immobilisés		
Divers charges et pdts exceptionnels s/ exercices antérieurs		40 695
Dot / Rep amort dérogatoire		22 277

3.3.5 - CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été provisionné et comptabilisé dans les comptes annuels pour un montant de 59 825 €.

Il a été enregistré en diminution des charges de personnel, comme l'autorise la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables de février 2013.

Le CICE représente, au titre de l'année civile 2016, un montant de 59 825 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est affecté au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

3.4 - Engagements financiers et autres informations

3.4.1 - Engagement hors bilan

- Engagements donnés	
Créances escomptées non échues Factobail	753 089
TOTAL	753 089

3.4.2 - Honoraires commissaires aux comptes

Mission Légale	13 283
Mission Conseil	

COMMISSAIRE AUX COMPTES




3.4.3 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

3.5 - Autres informations selon les tableaux ci-joints

- Tableau des créances douteuses

COMMISSAIRE AUX COMPTES



TABLEAU DES CRÉANCES DOUTEUSES

Renseignements	Créances			Provisions				
	TTC début période	TTC fin période	HT fin période	Au début de l'exercice	Dotation	Reprise / Annulation	A la fin de l'exercice	%
CORTEX		19 334	16 112		15 306		15 306	95
IMPRIMERIE RALT	2 247	5 495	4 579	1 498	4 121	1 498	4 121	90
JETSON		135 379	135 379		67 690		67 690	50
SATI TOURS	2 309			1 539		1 539		
SCREEN		16 547	16 547		8 274		8 274	50
Totaux :	4 556	176 755	172 617	3 037	95 391	3 037	95 391	

COMMISSAIRE AUX COMPTES